



**Procès-verbal de la réunion  
du Conseil municipal du mercredi 3 mars 2021**

Date de convocation: **23/02/2021**

L'an 2021, le 3 mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de **MAULÉVRIER** (Maine-et-Loire) légalement convoqués, se sont réunis à la salle des Fêtes communale, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire.

**Étaient présents :**

Mme GUILLOTEAU Mélanie, M. TOUZÉ Didier, Mme OUVRARD Stéphany, M. LANDREAU Pascal, **Adjoint**s, M. WIRTZ Régis, M. BAUDRY Jacques, M. FONTENEAU Vianney, M. COUTOLLEAU Raphaël, M. HELARD Yannick, Mme FERCHAUD Claudine, Mr AUDOUIT Laurent, M. Sébastien CHOTARD, Mme CHIRON Odile, Mme GODIN Emilie, M. COUTANT Xavier, Mme BAUDOUIN Soutsakhone, **Conseillers municipaux**.

**Absents excusés et représentés :**

M. HERVÉ Dominique a donné pouvoir à M. TOUZÉ Didier  
Mme BERAULT Nadège a donné pouvoir à M. COUTOLLEAU Raphaël  
M. FORTIN Bruno a donné pouvoir à M. HELARD Yannick  
Mme DESCÔTIS Delphine a donné pouvoir à Mme FERCHAUD Claudine  
Mme FUCHÉ Catherine a donné pouvoir à Mme CHIRON Odile  
Mme SUIRE Nathalie a donné pouvoir à Mme GUILLOTEAU Mélanie

**Absents excusés et non représentés :**

**Secrétaire de séance :** M. Raphaël COUTOLLEAU

**Nombre de membres :**

En exercice : 22  
Présents : 16  
Représentés : 6  
Votants : 22 (dont 6 pouvoirs).

Constatant que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h.

### 1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 3 février 2021 transmis à l'ensemble des membres, **est adopté à l'unanimité sous réserve qu'il soit précisé l'élément suivant :**

Concernant le point sur le renouvellement de la ligne de trésorerie, le taux de l'Euribor n'avait pas été indiqué lors de la réunion mais apparaissait sur le compte rendu.

### 2. LES 5 MINUTES INTERCOMMUNALES : COMMISSION « SOLIDARITÉ » DE L'ADC ET CIAS

Madame OUVRARD, représentante de la commune au sein du Centre Intercommunale d'Action Sociale, fait un point sur l'actualité de sa commission, et informe que 90% des pensionnaires et du personnel des 3 EHPAD de Cholet ont été vaccinés.

### 3. AFFAIRES GENERALES (Dél 2021-03-16) - CONVENTION D'UTILISATION DE SERVICES AVEC LA CUMA LA CHAUSSÉE (COOPERATIVE D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE)

Madame GUILLOTEAU présente au Conseil Municipal la possibilité de conclure une convention avec la CUMA LA CHAUSSÉE (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) afin d'emprunter des équipements et/ou du matériel pour entretenir le domaine privé communal (forêt, prés communaux, chemins communaux agricoles et forestiers...) et réaliser des travaux agricoles. La commune n'a pas à verser de capital social à la CUMA LA CHAUSSÉE.

La Commune rémunérera la CUMA sur présentation d'une facture trimestrielle ou annuelle précisant un décompte par matériel des heures effectuées.

Ce principe a déjà été adopté par le passé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention avec la CUMA LA CHAUSSÉE pour la mise à disposition de matériels et d'équipements, telle que proposée,
- **APPROUVE** le règlement intérieur de la CUMA LA CHAUSSÉE définissant les modalités d'utilisation du matériel
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la CUMA LA CHAUSSÉE.

### 4. AFFAIRES GENERALES (Dél 2021-03-17)- MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES SUITE A LA DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Suite à la démission de Madame Chantal BONALY de son mandat de conseillère municipale le 5 février 2021, ainsi que de ses fonctions au sein des commissions « Vie Associative et Culturelle », « Finances », « Commission Communale des Impôts Directs (CCID) » et « Caisse des écoles », il y a lieu de procéder au remplacement de celle-ci en désignant des nouveaux membres dans les commissions évoquées ci-dessus,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **PREND** acte de la démission de Madame Chantal BONALY,
- **MODIFIE** les commissions « Vie associative et Culturelle », « Finances », « Commission Communale des Impôts Directs (CCID) » et « Caisse des écoles » comme suit :

| COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS (CCID) |                    |
|----------------------------------------|--------------------|
| TITULAIRES                             | SUPPLEANTS         |
| Jean-Claude GUIET                      | Xavier COUTANT     |
| Régis WIRTZ                            | Bruno FORTIN       |
| Didier TOUZE                           | Catherine FUCHE    |
| Mélanie GUILLOTEAU                     | Laurent AUDOUIT    |
| Pascal LANDREAU                        | Claudine FERCHAUD  |
| Soutsakhone BAUDOUIN                   | Vianney FONTENEAU  |
| Nadège BERAULT                         | Raphaël COUTOLLEAU |
| Stéphany OUVRARD                       | Yannick HELARD     |

| COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE | COMMISSION FINANCES |
|------------------------------------------|---------------------|
| Pascal LANDREAU                          | Nadège BERAULT      |
| Delphine DESCOSTIS                       | Yannick HELARD      |
| Claudine FERCHAUD                        | Raphaël COUTOLLEAU  |
| Soustsakhone BAUDOUIN                    |                     |

| CAISSE DES ECOLES   |                                                                        |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Dominique HERVE     | Maire, Président de la Caisse des Ecoles                               |
| Stéphany OUVRARD    | Adjointe au maire                                                      |
| Delphine DESCÔTIS   | Conseillère municipale                                                 |
| Régis WIRTZ         | Conseiller municipal                                                   |
| Marie-Noëlle FARDIN | Inspectrice de l'Éducation Nationale                                   |
| Cécile BOURCIER     | Déléguee de l'administration                                           |
| Aurélie BRIANCEAU   | Membre de la caisse des Ecoles                                         |
| Philippe CESBRON    | Directeur de l'Ecole Primaire Victor Hugo -<br>Représentant de l'Ecole |

**5. FINANCES (Dél 2021-03-18) - DELIBERATION MODIFICATIVE : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE D'ENGAGER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS AU BUDGET PRIMITIF DE 2020**

Afin de permettre d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget du 24 mars 2021, il est nécessaire d'en autoriser Monsieur le Maire, dans les limites réglementaires, soit un quart des crédits ouverts en 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

➤ **AUTORISE** le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2020 (hors remboursement de la dette) conformément à l'article L1612-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Locales) comme suit :

|                                                 |                                              |             |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------|
|                                                 | 1641 - Remboursement capital Prêts           | 47.500,00 € |
| (Charte de qualité)                             | 20422 -Subvention bâtiments et installations | 1.625,00 €  |
|                                                 | 2312 – Travaux terrains                      | 1.250,00 €  |
| Opération n°18 "Site classé parc Oriental"      | 21318 – Autres constructions                 | 3.000,00 €  |
| Opération n° 19 "Eglise et Clocher"             | 2031 – Frais d'étude                         | 5.000,00 €  |
|                                                 | 2135 – Agencement et aménagement             | 21.250,00 € |
| Opération n° 22 "Gros travaux de voirie"        | 2151 – Réseaux de voirie                     | 49.810,00 € |
|                                                 | 2152 – Installation de voirie                | 3.175,00 €  |
| Opération n° 24 "Réseaux et éclairages publics" | 2041582 - Subventions d'équipements versées  | 16.250,00 € |
| Opération n° 25 " Bâtiments communaux"          | 2135 - Agencement et aménagement             | 24.500,00 € |
| Opération n° 27 "Aménagement cimetière"         | 2128 - Autres aménagements                   | 1 050,00 €  |
| Opération n° 28 " Embellissement agglomération" | 2128 - Autres aménagements                   | 6.500,00 €  |
| Opération n° 30 "Foulques Nerra"                | 2188 - Acquisitions diverses                 | 1 300,00 €  |
| Opération n° 32 "Salle des Sports"              | 2135 - Agencement et aménagement             | 7.024,00 €  |
| Opération n° 33 "Ateliers municipaux"           | 2188 - Immobilisations corporelles           | 1.800,00 €  |
| Opération n° 35 "Ecole Victor Hugo"             | 2135 - Agencement et aménagement             | 500,00 €    |

|                                                       |                                    |             |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------|
| Opération n° 36 "Salles des Fêtes"                    | 2135 - Agencement et aménagement   | 6.500,00 €  |
| Opération n° 38 "Restaurant scolaire"                 | 2135 - Agencement et aménagement   | 5.000,00 €  |
|                                                       | 2184 - Mobilier                    | 2.500,00 €  |
| Opération n° 39 "Parking Camping-Car"                 | 2128 - Autres aménagements         | 1.500,00 €  |
| Opération n° 41 « Aménagement sécurité Centre bourg » | 2135 - Agencement et aménagement   | 44.800,00 € |
| Opération n° 50 "Achat matériel administratif"        | 2183 – Matériels de bureau         | 750.00 €    |
|                                                       | 2184 – Mobilier                    | 250,00 €    |
| Opération n° 51 "Achat matériel service technique"    | 2182 – Matériel de transport       | 17.750,00 € |
|                                                       | 218 mobilisations corporelles      | 4.125,00 €  |
| Opération n° 55 « Cynodrome »                         | 2188 - Immobilisations corporelles | 1.250,00 €  |

#### **6. RESSOURCES HUMAINES (Del 2021-03-19) - GRATIFICATION À VERSER À MONSIEUR LUDOVIC SABLIN, STAGIAIRE AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES PENDANT 4 SEMAINES**

La gratification de Monsieur Ludovic SABLIN est soumise au Conseil Municipal et non en décision du Maire car le stage de Monsieur Ludovic SABLIN a débuté en janvier 2021 avant le vote de la délibération donnant pouvoir au Maire d'attribuer les gratifications aux stagiaires.

Suite à son stage de 4 semaines au sein des services techniques et à raison d'une gratification de 40 euros par semaine, il est proposé une gratification de 160 euros à verser à Ludovic SABLIN pour l'ensemble de son stage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

➤ **ACCEPTE** de verser à Monsieur Ludovic SABLIN, une gratification de 160 euros pour le travail qu'il a effectué en qualité de stagiaire au sein des services techniques pendant 4 semaines.

#### **7. RESSOURCES HUMAINES (Del 2021-03-20) - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AGENT SUPPLÉANT, REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE MAULÉVRIER AU SEIN DU CNAS (COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE)**

Il convient de désigner un délégué agent suppléant qui pourra en l'absence du délégué agent titulaire représenter la collectivité au sein des instances du CNAS pour les 6 années à venir.

Pour rappel ont été désignés au Conseil Municipal du 22 juillet 2020 :

- Monsieur Dominique HERVÉ, en qualité de délégué titulaire élu,
- Madame Agnès RECHAT, en qualité de délégué titulaire agent,

Madame Amandine CHAMBARAUD, service Ressources Humaines, étant le binôme de Madame Agnès RECHAT, il est proposé qu'elle soit nommée déléguée suppléante agent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **NOMME** la représentante déléguée suppléante précitée Madame Amandine CHAMBARAUD, en qualité de déléguée agente suppléante (service Ressources Humaines), et correspondante,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

## **8. URBANISME (Dél 2021-03-21) - CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN DE 1 328 M<sup>2</sup> ISSUE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE AL0369 AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ TELL**

La Société TELL située rue de la Gare souhaite acquérir une bande de terrain de 1 328 m<sup>2</sup> issue de la parcelle communale AL 0369 sise rue de la Gare en vue d'y réaliser un parking.

Cette bande de terrain est située en zone Uy du Plan Local d'Urbanisme et n'est plus affectée à un service public ou à l'usage direct du public.

Il est précisé que les frais afférents à la transaction (bornage, notaire) sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **PRONONCE** le déclassement de la dite bande de terrain de 1 328 m<sup>2</sup> du domaine public communal issue de la parcelle communale AL 0369 sise rue de la Gare,
- **ACCEPTE** la cession de la bande de terrain issue de la parcelle communale cadastrée AL0369 sise rue de la Gare, pour une superficie de 1 328 m<sup>2</sup>, au profit de la société TELL moyennant le prix de sept euros le mètre carré, soit un prix total de neuf mille deux cent quatre-vingt-seize euros (9 296 euros). Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire ainsi que l'acte authentique.

## **9. AMENAGEMENT DE L'ESPACE (Dél 2021-03-22) - CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN ET FINANCIÈRE ENTRE LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE ET LA COMMUNE POUR L'AMENAGEMENT RD20 « REQUALIFICATION DE LA RUE JOSEPH FOYER DEVANT LA PLACE EMILIE CHACUN »**

La Commune envisage la requalification de la rue Joseph Foyer devant la place Emilie Chacun (RD20). Les aménagements ont pour but d'apaiser les vitesses et d'améliorer les cheminements doux (modification des bordures, création de chicanes, élargissement des trottoirs, marquages résines, ...).

Dans le cadre de l'aménagement de la voirie rue Joseph Foyer devant la place Emilie Chacun, la signature d'une convention d'autorisation de travaux d'entretien et financière doit être conclue entre le Département et la Commune.

La mise en place d'une convention est nécessaire afin :

- d'autoriser la Commune à réaliser sur le domaine public routier départemental les aménagements désignés dans la convention, conformément au plan projet,
- de déterminer la participation du Département au titre de l'entretien de la chaussée départementale,
- de définir les modalités et les responsabilités d'entretien de ces aménagements sur la RD20 rue Joseph Foyer devant la place Emilie Chacun entre le PR 11+230 et le PR 11+420 entre le Département et la Commune.
- de définir et de mettre à jour les modalités et interventions entre le Département et la Commune sur les RD en agglomération en modifiant l'article relatif à l'entretien des conventions passées, citées à l'article 7.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de travaux d'entretien et financière entre le Département de Maine-et-Loire et la commune de Maulévrier concernant l'aménagement : RD 20 requalification de la rue Joseph Foyer devant la place Emilie Chacun, telle que proposée.

## 10. COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

### **Patrimoine bâti : présentation par Mme Mélanie GUILLOTEAU, Adjointe au Maire**

La commission s'est réunie le 22 février 2021. Ont été évoqués les points suivants :

#### **Monument aux morts :**

- Une demande a été faite, afin que nous puissions rajouter sur une face encore libre, 15 noms de soldats de la guerre 1870.

La commission ne s'est pas encore positionnée, nous sommes en attente de devis.

A savoir, qu'à ce jour, cela n'est pas inscrit au budget.

- De plus, un nom de soldat avait été oublié (guerre 14-18), le rajout de ce nom + le travail à refaire sur la croix, aurait un coût (1<sup>er</sup> devis reçu) d'environ 157,20 TTC.

#### **Cimetière :**

- Rencontre prévue avec Jordan (agent référent), le Lundi 08 Mars à 14h, afin d'engager un travail de réflexion sur le cimetière, sur la signalétique, déterminer les différents carrés (curés, militaire...), l'environnement.

#### **Convention d'utilisation du presbytère :**

- Remis à l'équipe paroissiale

#### **Eglise :**

- Il nous est demandé par le SDIS de pouvoir mettre un défibrillateur dans l'église, pour répondre à la nouvelle loi, des lieux accueillant du public.

- **Le 1<sup>er</sup> Janvier 2020 pour les ERP de catégorie 1 à 3 (recevant + de 300 personnes)**

- **Le 1<sup>er</sup> Janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4 (recevant – de 300 personnes)**

- **Le 1<sup>er</sup> Janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5**

**La réflexion devra donc se faire sur plusieurs de nos Bâtis.**

#### **Contrats et engagements pris avec les entreprises et/ou artisans :**

- La commission s'interroge sur les contrats qui ont été signés entre Janvier et Mars 2020.

Il sera demandé à Mr Fuyard de pouvoir reprendre ces contrats, et de nous les présenter lors d'une réunion commission, afin de nous les expliquer et voir les engagements que nous avons.

#### **Informations diverses :**

- Visite périodique sécurité pour l'église St Jean-Baptiste, du 19 Février 2021, **Avis Favorable du SDIS.**

- Prochaine réunion commission Bâti, **Lundi 29 Mars 2021 à 18h.**

### **Aménagement de l'espace : présentation par M. Didier TOUZÉ, Adjoint au Maire**

La commission s'est réunie le 20 février 2021. Ont été évoqués les points suivants :

#### **Revitalisation du centre bourg, phase 3 :**

Choix des matériaux

#### **Point sur les travaux en cours :**

Rue de la Vendée.

Rue de la Foulonnerie, des Juifs et du Paradis.

Pont cadre et rampe d'accès place de la salle des fêtes.

Quais de bus.

#### **Divers**

Circuit du patrimoine

Avenue de Gaulle

Prochaine commission : Samedi 27/03 à 10h.

## **Vie sociale et éducative : présentation par Mme Stéphanie OUVRARD**

Lors de la commission « vie sociale et éducative » qui s'est réunie le 27 février 2021, il a été évoqué les éléments suivants :

### **CME :**

Menu à thème :

- Repas Réunionnais le 22 avril 2021. Préparation de la décoration par les enfants. Mise en place le 21 avril 2021 à 14H au restaurant scolaire
- Repas USA Mi-juin

Chasse aux Œufs :

- Préparation du règlement de la Chasse aux Œufs et les affiches (par les enfants à déposer dans les commerces)
- Préparation des Charades par les enfants pour le déplacement sur les lieux.
- Préparation des questions sur le Patrimoine de Maulévrier (Laurent et Catherine)

Prochaine réunion CME : le 13 mars à 10h

Réunion conseil des habitants : le 20 Mars à 10H30 participation du CME

**Journée Citoyenne** : le 5 juin 2020 – Prise de contact avec Mme Audrey PETIT « ça commence par nous »

**Service à l'aide aux personnes** : Quelques demandes pour la vaccination –Georges Marie à partir du 1<sup>er</sup> mars.

**Mise en place d'une commission PEDT (Projet Educatif territorial)** : Stéphanie OUVRARD, Catherine COURJAULT, David CHEMINEAU et les 2 directeurs des écoles.

### **Dates à retenir :**

Chasses aux œufs : 5 avril 2021

Cérémonie sur l'opération « une Naissance un arbre » : 29 mai 2021

Journée Citoyenne : 5 juin 2021

Date du repas des aînés pour l'année 2021 : 17 octobre 2021

Prochaine réunion le 27 mars 2021 à 10H

## **Vie associative et culturelle : présentation par M. Pascal LANDREAU, Adjoint au Maire**

La commission s'est réunie le 24 février 2021. Ont été évoqués les points suivants :

**Arrivée de Madame Bé Baudoin dans la commission** : Sans quitter pour autant la commission Patrimoine Bâti, Mme Bé BAUDOUIN rejoint la commission, avec déjà plein d'idées, bienvenue ! La porte reste ouverte aux élus mais aussi aux membres du conseil des habitants motivés par tel ou tel sujet.

### **Communication**

Le bulletin change de nom, de forme et de rythme de parution, « Bien vivre ensemble, le Mag » sortira fin Avril.

### **Course Cycliste Cholet pays de la Loire Dimanche 28 Mars**

Le tracé ainsi que le nombre de signaleurs sont validés auprès de Cholet Evénements qui est l'organisateur.

**Vie des Associations** : Rencontres avec Le Lévrier Maulévrais / Vent du Bocage / Ça commence par nous

## **11 – INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES**

Eléments financiers « préparation du vote du budget 2021 le 24 mars »

Des éléments ont été distribués aux membres du conseil municipal, afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant le vote du budget prévu le 24 mars prochain, et également leur donner la possibilité de poser les questions qu'ils souhaiteraient, dès ce soir.

### Compte rendu de la réunion du Conseil des habitants

La première réunion s'est tenue le 20 février dernier. Une quinzaine de personnes y participait.

Le souhait reste que ce conseil soit totalement autonome et puisse s'organiser autour de thèmes choisis par eux. Des membres du Conseil municipal assureront le relais des informations.

La prochaine réunion est prévue le 20 mars 2021 à 10h – Salle des fêtes.

### Horaires de la mairie

Il est demandé des précisions quant à l'avancé de l'étude concernant les horaires de la mairie.

Mme GUILLOTEAU répond que, par rapport au sondage effectué, peu de réponses sont revenues. Elle précise toutefois qu'une étude est toujours en cours, afin d'améliorer l'accueil du public en mairie, en essayant d'adapter une configuration plus adaptée pour les usagers.

### Remboursement de frais aux élus

Pour répondre à l'interrogation de certains conseillers, il est précisé que la collectivité peut rembourser les frais de route des élus qui, dans le cadre de leurs fonctions, représentent la collectivité à l'extérieur.

Pour ce faire, il est nécessaire de se rapprocher du service RH qui fournira les imprimés à compléter. Les justificatifs (convocations) seront à produire obligatoirement.

## **12 – DERNIÈRES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- décision 2020-08 Convention d'occupation de la salle de réunion CLAM
- décision 2020-10 Convention d'occupation de la salle de réunion VELO CLUB MAULEVRAIS
- décision 2020-14 Convention d'occupation de la salle de sport ECOLE PRIVEE ST JOSEPH
- décision 2020-23 Convention d'occupation de la salle de réunion LES PTITS LOUPS ET CIE
- décision 2020-47 Convention d'occupation de la salle de sport Corail RUNNING CLUB MAULEVRAIS
- décisions 2020 Conventions d'occupation salles de réunion, de sport, restaurant scolaire et Alliot LOISIRS ET CULTURE

**Prochaine séance du Conseil municipal : mercredi 24 mars 2021 à 19 H**

Fin de séance : 21h30